



Fédération Nationale des  
Associations Représentatives des Etudiants en sciences Sociales

# Contribution

**Réaffirmer la place de la filière AES  
dans le paysage  
universitaire et professionnel**

AES

<b>Préambule .....</b>	<b>1</b>
<b>1. Vers une meilleure lisibilité de la filière.....</b>	<b>2</b>
1.1. Assurer la cohérence des contenus de la licence .....	2
1.2. Harmoniser des intitulés de cours et de parcours .....	2
1.2.1. Limiter le nombre de parcours de L3.....	2
1.2.2. Uniformiser les intitulés de cours .....	2
1.3. Garantir l'avenir de la filière AES : les Assises Nationales.	3
<b>2. Pour une plus grande professionnalisation de la filière .....</b>	<b>3</b>
2.1. Solliciter l'intervention de professionnels.....	3
2.2. Moderniser et professionnaliser les méthodes d'enseignement .....	3
2.3. Encourager la mise en place de certifications professionnelles .....	3
2.4. Valoriser la filière auprès des professionnels.....	4
2.5. Favoriser la place des stages au sein de la formation .....	4
<b>3. Pour une meilleure orientation avant, pendant et après la licence AES .....</b>	<b>4</b>
3.1. Informer les néo-bacheliers et leurs professeurs de lycée .	4
3.2. Encourager la mobilité géographique des étudiants et futurs étudiants .....	5
3.3. Assurer la poursuite d'étude en master.....	5
3.4. Promouvoir les licences professionnelles.....	5
<b>Synthèse .....</b>	<b>6</b>
<b>Lexique .....</b>	<b>6</b>
<b>Contacts .....</b>	<b>7</b>

## Préambule

A sa création après mai 68, la licence Administration Économique et Sociale avait un double objectif : la démocratisation de l'Université ainsi que sa professionnalisation. Face à la massification des étudiants aux profils de plus en plus hétérogènes, il était essentiel de penser de nouvelles formations.

La licence AES voit donc le jour en 1973 à l'Université de Bretagne Occidentale ; à cette époque, la filière est composée d'une licence accessible en trois années, très professionnalisante, qui devait permettre à ses titulaires de s'insérer directement sur le marché de l'emploi. Composée de plusieurs parcours, cette licence permettait à ses étudiants de se spécialiser progressivement dans différents domaines (Ressources Humaines, Administration Générale et Territoriale, Administration et Gestion des Entreprises, ...), tout en bénéficiant d'un solide tronc commun. Pour ceux souhaitant poursuivre leurs études, un DESS leur permettait. Les stages tenaient également une place importante : l'immersion dans le monde du travail étant considérée comme indissociable de la théorie pour cette formation.

Chaque université pouvait agencer les cours à leur convenance, le principal objectif étant de répondre à une demande locale, et de former des cadres de proximité (middle office). Malgré cela, il existait une cohérence dans le contenu de la formation, et une certaine lisibilité.

Cependant, dès le début, la formation AES a souffert de la concurrence des autres filières. En effet, la présence des écoles de commerces ainsi que la création des IAE en 1955 et du DUT GEA en 1966 ont contribué aux difficultés rencontrées par la filière pour trouver sa place dans le paysage universitaire Français.

Enfin, alors qu'elle était en pleine maturation, la filière AES s'est également vu freiner la réforme LMD. La Licence, le Master et le Doctorat deviennent alors les grades universitaires, fixant les niveaux de référence (Bac +3, +5, +8) de l'Enseignement Supérieur.

A la vue des différents objectifs du processus de Bologne, la filière AES fait figure de précurseur. En effet, la pluridisciplinarité, la professionnalisation ainsi que les enseignements transversaux font partie des fondamentaux de cette formation.

En s'inscrivant dans la logique même de la réforme LMD, la filière AES aurait donc pu bénéficier d'un avantage certain lors de l'installation de la réforme. Pourtant, cette dernière a eu des conséquences douloureuses pour la formation pluridisciplinaire par excellence.

Malgré le principe défini dans le Processus de Bologne, le système L-M-D n'est pas appliqué, de manière aboutie, en AES. Le manque d'homogénéité des licences AES sur le territoire entraîne une visibilité en constante décroissance. Les masters AES étant quasiment inexistantes, la filière ne permet pas facilement aux étudiants de se projeter.

Par ailleurs l'arrivée des licences professionnelles en 1999 renforce la concurrence faite à la licence AES qui se veut être initialement professionnalisante. Aujourd'hui la filière AES est principalement reconnue comme une licence générale dont la finalité reste l'entrée en master. Ses origines professionnalisantes sont toutefois toujours présentes et nécessitent d'être renforcées. La licence AES doit permettre à ses diplômés d'entrer en master mais aussi d'être déjà familier avec le monde du travail.

Partant des constats dressés ci-dessus mais considérant que la filière AES se doit d'avoir un avenir afin de poursuivre son objectif initial : former des cadres polyvalents, l'ARES souhaite proposer des solutions afin de revaloriser cette filière.

En s'appuyant sur son réseau et plusieurs responsables de formation en AES, l'ARES s'est lancée dans une grande concertation et compile ainsi des solutions issues de l'ensemble des filières AES du territoire.

## **I. Vers une meilleure lisibilité de la filière**

### **I.1. Assurer la cohérence des contenus de la licence**

A ce jour, le contenu de la Licence AES est trop différent d'une Université à l'autre. Son caractère pluridisciplinaire ne doit pas en faire une filière « fourre-tout », où chacun y met ce qu'il souhaite. En effet, bien qu'elle doive garder ses spécificités, à la fois territoriales et historiques, la licence AES doit bénéficier d'une certaine cohérence d'une ville à une autre, garantissant un niveau équivalent à ses étudiants.

Pour cela, l'ARES demande aux universités de s'accorder sur la construction de la licence. En effet, la première année en AES doit permettre de voir l'ensemble des bases en économie, gestion et droit. La deuxième année, doit être dans la continuité de la première, en approfondissant les bases vues en L1 mais avec une pré-spécialisation permettant de mieux appréhender son choix de parcours en L3. Cette pré-spécialisation peut être sous la forme de matières optionnelles permettant d'aborder de façon plus précise un domaine. Enfin, la troisième année sera construite en fonction des différents parcours.

### **I.2. Harmoniser des intitulés de cours et de parcours**

#### **I.2.1. Limiter le nombre de parcours de L3**

En 2015, à la suite d'une collecte de l'ensemble des maquettes de filière AES, l'ARES dénombrait pas moins de 44 intitulés de parcours en troisième année, pour 67 formations proposées dans 49 villes.

Le choix du parcours en L3 AES est déterminant dans l'orientation de l'étudiant. En effet, chaque parcours consiste en une pré-spécialisation avant l'entrée en première année de master. C'est à ce moment que l'étudiant choisit une dominante dans son parcours pluridisciplinaire, il peut ainsi choisir un parcours axé vers le domaine du droit public, de l'économie, de la gestion ou encore du droit privé.

Pour permettre une meilleure lisibilité de ces parcours, il semble nécessaire d'harmoniser leurs intitulés. Les 44 parcours proposés dans les différentes universités, ont parfois des finalités similaires et devraient être nommés sous un unique intitulé : pour exemple le parcours « Entreprise » et « Administration et Gestion des Entreprises » proposent des maquettes semblables.

#### **I.2.2. Uniformiser les intitulés de cours**

En parallèle, on compare difficilement les licences d'une faculté à une autre. En effet, la construction très territorialisée des maquettes de formation laisse place à de nombreux intitulés de matière pour des enseignements qui sont sensiblement les mêmes.

Afin d'améliorer la visibilité et la reconnaissance du diplôme auprès des différents publics étudiants et professionnels, l'ARES demande à toutes les équipes pédagogiques de se concerter afin d'harmoniser également les intitulés de leurs cours

### **1.3. Garantir l'avenir de la filière AES : les Assises Nationales**

Afin d'assurer la valorisation et la cohérence nationale de la formation en AES, L'ARES demande à ce que des assises nationales de la filière soient convoquées afin de permettre aux responsables de formation de l'ensemble des universités, ainsi qu'à des élus étudiants issus de la filière AES, de se réunir et de constituer ensemble des axes d'amélioration, notamment sur l'harmonisation des intitulés. De la même manière, l'ARES demande à la DGESIP à l'HCERES, garants de la qualité des diplômes en France, d'accorder une attention toute particulière à la cohérence des Licences AES sur l'ensemble du territoire Français lors de l'agrément et du contrôle des maquettes.

## **2. Pour une plus grande professionnalisation de la filière**

### **2.1. Solliciter l'intervention de professionnels**

Dans le but d'apporter du crédit à la filière et de la rapprocher du monde professionnel, l'ARES propose que les travaux dirigés, ainsi que les cours magistraux soient davantage encadrés par des professionnels exerçant des professions en lien avec les matières enseignées. Ces professionnels pourraient alors partager leur expérience avec les étudiants, et leur permettre d'aborder la matière sous un angle pratique.

### **2.2. Moderniser et professionnaliser les méthodes d'enseignement**

Pour se familiariser avec l'exercice d'un futur métier, un étudiant doit apprendre à travailler en équipe et à s'exprimer aussi bien à l'écrit qu'à l'oral. Pour cela, l'ARES propose de multiplier les travaux de groupes à l'occasion d'un projet tuteuré ou des Travaux Dirigés ainsi que les présentations orales et/ou examens oraux.

Par ailleurs, les séances de Travaux Dirigés devraient pouvoir correspondre à plus de matières et deviendraient ainsi un versant pratique des cours théoriques. De plus, cela permettrait aux étudiants de développer leur réflexion et leur esprit critique.

### **2.3. Encourager la mise en place de certifications professionnelles**

La maîtrise des langues dans un contexte de mondialisation accrue, ainsi que la pratique de l'informatique à l'heure de la révolution numérique sont des aptitudes primordiales dans le monde du travail actuel. La licence Administration Économique et Sociale, filière pluridisciplinaire, se doit de mettre l'accent sur ces compétences transversales.

L'ARES demande donc à ce que chaque université certifie le niveau de ses licenciés dans ces deux domaines par le biais de certifications intégrées aux maquettes : PIX pour l'informatique, TOEIC et TOEFL pour les langues.

## 2.4. Valoriser la filière auprès des professionnels

La filière AES n'a pas du tout investi la thématique des réseaux d'anciens étudiants. Aujourd'hui, dans un contexte difficile pour le marché de l'emploi, il est toujours plus compliqué de décrocher un poste et les contacts deviennent primordiaux pour réussir à se faire embaucher. En capitalisant sur les étudiants ayant réalisés leurs études en AES, la filière pourrait à la fois faciliter l'insertion professionnelle de ses jeunes, tout en permettant d'accroître sa notoriété au sein des entreprises et en donnant une idée plus large des débouchés accessibles à l'issue de cette formation.

Par ailleurs, la promotion de l'AES auprès des professionnels doit se faire en les impliquant dans les cursus, cela passe par leur intervention dans les enseignements, dans les conseils de perfectionnement mais également par l'augmentation du nombre de stage dans les cursus.

## 2.5. Favoriser la place des stages au sein de la formation

Pour rapprocher le monde universitaire du monde professionnel, la place du stage est primordiale. Pourtant, aujourd'hui encore les licences AES proposant un stage obligatoire intégré au sein des maquettes restent malheureusement non unanimes.

En rythmant la formation avec différents stages, les étudiants pourront mieux appréhender les connaissances nécessaires à l'exercice des fonctions visées.

De façon pragmatique, ces immersions en entreprises ou collectivités pourraient se faire à l'occasion d'un stage court lors de la deuxième année. Ici, un stage de trois à quatre semaines permettrait à l'étudiant d'affiner son projet professionnel en observant le fonctionnement interne de la structure d'accueil, lui permettant également d'effectuer des parallèles avec les enseignements dont il a bénéficié.

Enfin, la mise en place d'au moins deux mois de stage en troisième année devrait être la règle dans l'ensemble des maquettes de ce diplôme. En effet, il s'agit là de la durée minimum pour qu'un stagiaire puisse s'intégrer au sein de la structure d'accueil, qu'il puisse mettre en pratique les enseignements reçus et monter en compétence.

A l'issue de sa licence, l'étudiant bénéficiera donc d'un bagage à la fois théorique et pratique qu'il pourra faire valoir auprès des responsables de master mais aussi d'employeurs.

# 3. Pour une meilleure orientation avant, pendant et après la licence AES

## 3.1. Informer les néo-bacheliers et leurs professeurs de lycée

La Licence AES est effectivement l'une des filières qui connaît proportionnellement le plus fort taux d'abandon en première année : cependant, il est important de relativiser ce chiffre. En effet, certains étudiants n'ont pas conscience de la quantité de travail à fournir, d'autres s'y inscrivent en second choix quand ils ne sont pas retenus dans d'autres filières professionnalisantes et sélectives comme les IUT en espérant être retenus l'année d'après.

Pour pallier à ces situations, il est nécessaire d'informer les néo-bacheliers sur la réalité de la licence Administration Économique et Sociale. Les facultés, les BAIP et les associations étudiantes doivent se saisir de cette problématique pour favoriser l'orientation des lycéens.

Pour cela, des journées d'immersion au sein des campus et des Journées Portes Ouvertes doivent être organisées. En parallèle, des visites au sein des lycées peuvent aussi être un complément important. Il paraît également primordial que la filière soit présentée par des institutionnels mais aussi par des étudiants, afin d'éclairer le lycéen sur les différents aspects.

Afin de faciliter ses démarches, un lien doit être créé avec les professeurs de lycée, cela permettra également de les informer sur l'AES qui souffre souvent d'une mauvaise réputation.

### **3.2. Encourager la mobilité géographique des étudiants et futurs étudiants**

Selon son historique et son territoire, chaque licence AES a ses spécificités propres, qui ne sont malheureusement que trop méconnues par les lycéens mais aussi par les étudiants.

En effet, cette diversité offre à l'étudiant de multiples possibilités et une orientation progressive renforcée, puisqu'il peut ainsi choisir quelle licence AES et quel parcours lui correspond le mieux vis à vis de son projet professionnel et de son orientation future. Pour se faire, il est nécessaire d'informer les étudiants et lycéens sur les possibilités de mobilité géographique et de valoriser chaque licence par ses spécialités.

### **3.3. Assurer la poursuite d'étude en master**

Bien que la part de Masters AES soit minime, un étudiant titulaire d'une Licence Administration Economique et Sociale peut aisément se présenter à un grand nombre de Masters de Droit, d'Economie, de Gestion, de Management, de Ressources Humaines, d'Urbanisme, etc. Il pourra aussi, par exemple, se présenter à un IAE.

Il est toutefois essentiel de s'assurer que chaque étudiant d'une licence AES ait les mêmes chances d'accès en Master qu'un étudiant issu de filière Économie-Gestion ou Droit. En effet, suite à la réforme Master appliquée depuis la rentrée 2017, la sélection, désormais décalée à l'issue de la L3, met en concurrence directe ces licences pour l'intégration en Master. Chaque équipe pédagogique des filières AES doit donc s'assurer de l'adéquation de ses parcours avec l'offre de Master de l'université et faire valoir les atouts de la licence auprès des différents responsables de Master.

### **3.4. Promouvoir les licences professionnelles**

A l'issue de la deuxième année, les étudiants ont la possibilité de s'orienter en licence professionnelle. Riche de sa pluridisciplinarité, la filière AES permet à ses étudiants d'intégrer de nombreuses licences professionnelles dans des secteurs variés tels que la banque, l'immobilier, la logistique, etc.

Ces pistes d'orientation ne sont pas à négliger, il est donc important de bien communiquer sur ces dernières auprès des étudiants désireux de s'insérer rapidement sur le marché de l'emploi dans un domaine très spécifique.

## Synthèse

L'ARES propose ainsi trois grands axes de réflexion permettant de réaffirmer la place de la filière AES dans le paysage universitaire et son lien avec le monde professionnel.

1. Une meilleure lisibilité de la filière en garantissant une cohérence nationale
2. Une plus grande professionnalisation de la filière en rapprochant la filière du monde du travail
3. Une meilleure orientation, avant, pendant et après la licence AES en communiquant massivement sur les multiples débouchés.

## Lexique

**AES** : Administration Économique et Sociale

**ARES** : Fédération des Associations Représentatives des Étudiants en Sciences Sociales

**BAIP** : Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle

**DESS** : Diplôme d'études Supérieures Spécialisées

**DGESIP** : Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle

**DUT** : Diplôme Universitaire et Technologique

**GEA** : Gestion des Entreprises et des Administrations

**HCERES** : Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur

**IAE** : Institut d'Administration des Entreprises

**IUT** : Institut Universitaire et Technologique

**L1** : 1<sup>ère</sup> année de licence

**L2** : 2<sup>ème</sup> année de licence

**L3** : 3<sup>ème</sup> année de licence

**LMD** : Licence / Master / Doctorat

**PIX** : Service public de certification des compétences numériques

**TOEFEL** : Test of English as a Foreign Language

**TOEIC** : Test of English for International Communication

ARES

## Contacts

**Simon VALLOIRE,**  
Président  
06.38.75.02.96  
president@fede-ares.org



**Amélie ROUGIER,**  
Attachée de presse  
06.46.82.30.16  
amelie.rougier@fede-ares.org



**Enrique BARROSO,**  
1er Vice-président ESR  
06.46.82.30.16  
enseignementsup@fede-ares.org



**Chloé COUMAILLEAU,**  
Chargée de mission AES  
06.46.82.30.16  
aes@fede-ares.org

